SÉANCE DU 3 AOUT 1905

PRÉSIDENCE DE M. FRÉDÉRIC HENRIET, VICE-PRÉSIDENT

Membres présents: MM. Fr. Henriet, Lacouloumère, G. Henriet, Moyat, Maillard, Legrand, Leroux-Vignon, abbé Guyot, Vignon, Minouflet et Josse.

Correspondance. — MM. J. Henriet et Pommier s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Brivet, principal du Collège, remercie du prix remis par la Société pour être attribué, comme les années précédentes, à un élève du Collège.

Excursion à Reims. — La Société se propose d'opérer cette excursion dans la première quinzaine d'octobre, à la date qui sera ultérieurement fixée de concert avec nos amis de l'Académie Nationale de cette ville.

M. Moyat nous dit quelques mots d'un camp romain découvert en Allemagne et qu'il pense être un Oppidum. Il espère compléter sa communication lorsqu'il sera plus amplement informé.

Ouvrages reçus:

1º Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 1903-1904;
2º Mémoires de l'Académie de Nîmes, tome XXVII, année 1904;

- 3º La Correspondance Historique et Archéologique, nº 137, mai 1905;
- 40 Bulletin de la Société des Antiquaires de la Picardie, année 1904, 4e trimestre;
- 50 Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, tome XIII, 2e livraison;
- 60 Bulletin de la Société Dunoise, no 142, juillet 1905;
- 7º Annales du Musée National de Mexico, tome II, nº 3.
- 80 Bulletin de l'Alliance française, no 101;
- 90 Bulletin de la Société Archéologique de Provence, année 1905, numéro 4;
- 100 Bulletin de l'Académie Delphinale, tome XVIII, année 1904;
- 11º Revue mensuelle du Touring-Club de France, juillet 1905;
- 12º Liste des membres du Comité des travaux historiques et scientifiques ;
- 13º Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, à Alger, le 26 avril 1905;
- 14º Séances du Conseil général de l'Aisne, session de Mai 1905;
- 150 Les Petits édifices historiques, nº 127;
- 16º Découverte d'un mégalithe funéraire sous tumulus au Morgaillon, en Saint Martin de Brem (Vendée), par MM. Baudouin et Lacouloumère, 1905;
- 17º Mémoires de M. de Maubeuge, Château-Thierry, année 1817, offerts par M. Frédéric Henriet.

Ouvrages offerts par M. Favet:

- 1º L'Allemagne jugée par la Russie, par Michel Delines, 1887;
- 2º La France jugée par la Russie, par Michel Delines, 1887;
- 3º L'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas, par Aug. Brachet, 1882;
- 4º La police à Paris, par Hogier Grison, 1887.
- M. F. Henriet. Les Juniac (suite). M. Henriet nous donne la suite de l'intéressante notice sur le colonel de Juniac, dont il a lu le premier chapitre à notre séance du 6 juillet dernier. Il nous montre, cette fois, M. de Juniac rentré dans le civil et vivant dans sa maison des Chesneaux au milieu des siens et de ses nombreux amis; maison si largement ouverte qu'il dut la vendre, lorsque la mort de M^m de Juniac, survenue en 1829, l'obligea à liquider une situation des plus embarrassantes.

M. Poncet, ancien éditeur d'estampes de la rue Saint Jacques, devint acquéreur de cet immeuble qui est aujour-d'hui la propriété de M^{mo} veuve Brissaud, fille et héritière dugénéral Jolivet.

Le colonel de Juniac alla finir ses jours à Versailles et sa dépouille mortelle fut, selon son désir, ramenée à Château-Thierry, le 6 avril 1841.

Le colonel est le chef d'une lignée de soldats qui ont glorieusement suivi ses traces. C'est d'abord son fils Eugène de Juniac qui devint général sous Napoléon III; son petit fils, neveu du précédent, le commandant Gontran de Juniac, mort à Lagny en 1903, et Paul de Juniac, petit neveu du colonel, lieutenant au 20° régiment de dragons, à Limoges. On voit que le travail de notre collègue justifie, on ne peut mieux, le titre qu'il lui a donné: « Une famille de soldats ».

M. L'ABBÉ GUYOT. — Note sur l'Instituteur d'Épaux en 1808, Nicolas Chapau. — Il s'agit d'une délibération du Conseil municipal de la commune d'Épaux du 8 mai 1808, par laquelle sont réglés : les devoirs de Nicolas Chapau, instituteur, et ses prétentions pécuniaires.

De cette délibération il résulte que la position de l'instituteur communal différait essentiellement de celle qu'il occupe aujourd'hui. Il était clerc laïque et en cette qualité chargé d'aider le curé; greffier de l'administration communale sous les ordres du maire; instituteur sous la surveillance des autorités constituées.

Malgré ses multiples fonctions, l'instituteur était peu payé; il recevait des habitants des dons en nature et quelques rétributions en argent et un petit traitement de la commune.

Admissions. — MM. les docteurs Cardot et Lallemand, l'un et l'autre médecins de l'Hôtel-Dieu, sont admis membres titulaires de la Société.